



ANNULATION D'UNE AUTORISATION DE CONSTRUIRE,
D'AMÉNAGER OU DE MODIFIER
UN ÉTABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC (ERP)
PAR LE PÉTITIONNAIRE

DESCRIPTION DE LA DEMANDE	Référence dossier
Dossier déposé le 03/06/2019	AT n° 091 599 19 50001

Par : Commune de Soisy sur École, Collectivité territoriale

Représentée par : Madame laure CADOT, Maire

Demeurant : 1 Place de la Mairie 91840 SOISY SUR ECOLE

Pour : Réhabilitation et extension du foyer rural - établissement de 5^{ème} catégorie de type L

Adresse du terrain : 2 Rue de Bois Net 91840 SOISY SUR ECOLE

Cadastré : C1657 - C665

Surface du terrain : 1 095 m²

Le Maire,

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L421-2, L421-6, L441-1 à L444-1 et R421-19 à R421-22,

Vu l'Autorisation de travaux sur un établissement recevant du public n° 091 599 19 50001 délivrée en date du 09 septembre 2019,

Vu l'arrêté municipal n°2022-26 du 19 février 2022 portant délégation de signature et de fonction à Monsieur Franck LEFÈVRE, Maire-Adjoint, pour certains actes d'urbanisme,

Vu la demande d'annulation formulée par Monsieur Franck LEFÈVRE, Maire-Adjoint de la commune de Soisy sur École en date du 31 août 2022,

ARRÊTÉ

Article 1 : L'autorisation de travaux sur l'E.R.P. susvisée est **ANNULÉE**.

Fait à Soisy sur Ecole,

Le 1^{er} septembre 2022

Le Maire, Laure CADOT
Et par délégation, Franck LEFÈVRE
Maire-adjoint

